



Synthèse des observations du public

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté ministériel du 05/12/2016 relatif aux prescriptions applicables à certaines installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration.

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge de l'environnement du 23/05/2018 au 13/06/2018 inclus sur le projet de texte susmentionné.

Le public pouvait déposer ses commentaires et avis en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-modifiant-l-arrete-du-5-decembre-a1821.html>

Nombre et nature des observations reçues :

Deux contributions ont été déposées sur le site de la consultation.

Sur ces deux contributions :

- une contribution est hors sujet car nje concernant pas ce projet de texte
- la deuxième contribution, émise par un secteur d'activité concerné par une des rubriques visées par l'AM du 5/12/2016, demande de rajouter de nouvelles dispositions concernant certains polluants émis dans l'air pour cette rubrique. Cette demande n'est pas retenue car le projet présenté vise à fixer les articles faisant l'objet du contrôle périodique pour toutes les rubriques visées par l'AM du 5/12/2016 et non pas à rajouter des dispositions applicables à une rubrique en particulier.

Synthèse des modifications demandées :

- La demande évoquée ci-dessus n'a pas été retenue car le projet présenté vise à fixer les articles faisant l'objet du contrôle périodique pour toutes les rubriques visées par

l'AM du 5/12/2016 et non pas à rajouter des dispositions applicables à une rubrique en particulier.

Fait à la défense, le 15/06/2018